

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 juillet 2025

PORTANT CRÉATION D'UN STATUT DE L'ÉLU LOCAL - (N° 1603)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 763

présenté par

M. Huyghe, Mme Spillebout, M. Caure, M. Boudié, M. Attal, M. Amiel, M. Anglade, M. Armand, M. Becht, M. Berville, M. Bothorel, Mme Bregeon, M. Brosse, Mme Brulebois, M. Buchou, Mme Buffet, Mme Calvez, Mme Caroit, M. Causse, M. Cazenave, M. Jean-René Cazeneuve, M. Pierre Cazeneuve, M. Chenevard, M. Cormier-Bouligeon, Mme Delpéch, M. Dirx, Mme Dubré-Chirat, M. Fiévet, M. Frébault, M. Fugit, Mme Galliard-Minier, M. Gassilloud, Mme Genetet, Mme Givernet, M. Gouffier Valente, Mme Olivia Grégoire, Mme Hoffman, M. Jacques, M. Kasbarian, Mme Klinkert, M. Labaronne, Mme Lakrafi, M. Laussucq, M. Lauzzana, Mme Le Feur, Mme Le Grip, Mme Le Meur, Mme Le Nabour, Mme Le Peih, Mme Lebec, M. Ledoux, M. Lefèvre, M. Lescure, Mme Levasseur, Mme Liso, M. Maillard, M. Marchive, M. Marion, Mme Marsaud, M. Masségli, M. Mazars, Mme Melchior, M. Mendes, M. Metzdorf, M. Midy, Mme Miller, Mme Missoffe, M. Olive, Mme Panonacle, Mme Pouzyreff, M. Riester, Mme Riotton, Mme Rist, Mme Rixain, M. Rodwell, Mme Ronceret, Mme Rousselot, M. Rousset, M. Seo, M. Sertin, M. Sitzenstuhl, M. Sorre, Mme Liliana Tanguy, M. Terlier, Mme Thevenot, M. Travert, Mme Vidal, Mme Vignon, M. Vojetta, M. Woerth et Mme Yadan

-----

**ARTICLE 9**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

I. – A l'alinéa 5, les mots : « 5° et 6° » sont remplacés par « 5°, 6° et 7° ».

II. – En conséquence, après l'alinéa 7, insérer les deux alinéas suivants :

« 7° Aux réunions où il a été désigné pour représenter l'association représentative des maires dont la commune est membre ; » ;

« 8° Aux réunions concourant à l'amélioration des conditions d'exercice du mandat d'élu local, d'intérêt individuel ou collectif. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'article 9 ouvre déjà le champ des réunions susceptibles de donner lieu à un droit d'absence de l'élu municipal pour y participer. Néanmoins, il convient de compléter cette liste de réunions, en y

ajoutant les réunions permettant l'information des maires et/ou leur mise en réseau avec les interlocuteurs utiles à l'exercice de leur mandat. Cela comprend notamment les temps d'informations utiles, organisés par divers organismes (exemple : colloque sur le ZAN au Sénat, journée d'informations sur une réforme touchant les collectivités, conférence de présentation d'une étude utile...) et les réunions d'associations d'élus notamment.

Cet amendement a été travaillé avec l'AMRF.